

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. ANNÉE.

"Le tronc chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNÉE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 19 OCTOBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

CORRESPONDANCE.

QUELQUES MOTS au Trépassé de l'Avenir, par UN VIVANT.

Ab uno, disce omnes.

Monsieur le défunt, Si vous n'étiez mort au pays où vous avez vécu, on vous demanderait votre nom, et, par l'histoire de votre vie, depuis la maison paternelle jusqu'au collège, depuis le collège jusqu'au temps où vous écrivez de si belles choses, on saurait à quoi s'en tenir sur la valeur personnelle de vos écrits. Oui, il suffirait de vous mettre en toutes lettres, une fois pour toutes, sur vos gazettes pour trancher contre vous et vos semblables les questions que vous soulevez si impunément. Mais impossible, vous êtes mort, et il faut paix et respect aux morts, quelque peu dignes qu'ils en soient quelquefois. Cependant, sans manquer à cette paix et à ce respect, on peut toujours bien dire que vous êtes mort : vous le dites vous-même, vous signez même du pays des morts. Or, tout mort, avant de mourir, est vivant. Qui vit fait du bruit. Ce bruit intéresse ou incommode plus ou moins les voisins, la paroisse, le pays peut-être. Voyons donc, s'il n'y aurait pas moyen, sans votre paix et votre respect, de revenir à ce que je croyais impossible d'abord. En effet si votre bruit sur la terre est incommodé, et que les effets s'en fassent sentir, celle-ci a droit de vous en demander compte, tout mort que vous êtes. En bon avocat et en bon catholique vous ne pouvez nier cela. Comme avocat, vous savez que c'est là une de ces actions qui suit la personne partout, même jusqu'en purgatoire, surtout quand on n'y est, comme vous, que par fantaisie. Comme catholique, vous savez encore qu'on ne va pas en purgatoire pour jouir de ses vertus, mais bien pour purger définitivement ses vices. Or, sur votre parole, vous êtes au purgatoire : restez-y donc jusqu'à parfait levement de vos méfaits, mais laissez-nous occuper des suites que ces méfaits ont laissés ici après votre disparition du globe. Et d'abord, quel intérêt plus la curiosité que votre nom? *Trépassé*, ne veut rien dire pour les vivants. Ça les effraie, comme vous dites, et voilà tout. Mais qu'on leur donne un nom connu, célèbre, resonnant comme le vôtre jadis, non qu'ils ont droit d'avoir, et qu'ils prendraient malgré vous, si vous refusiez après la mort ce que vous accordiez *gratis* pendant la vie; alors, votre mémoire ne peut qu'y gagner si elle mérite louange. Si elle doit en souffrir, la justice, cette grande vertu qui vous retient et achève de vous instruire, dans le bien inexorable où vous êtes, réclame que vous sacrifiez enfin vos mauvaises habitudes à son égard. Vous l'avez tant et si bien malmenée depuis quelque temps, cette pauvre justice, que vous ne pouvez trouver mauvais qu'elle ait son tour enfin. Eh bien ! donc, votre nom, dit le pays que vous habitez ci-devant, et où vous avez laissé le droit, bon ou mauvais, comme nous allons voir, qu'on s'en occupe, est tout simplement quelque chose comme vous le saurez quand vous aurez lu cet article.

Bien et chrétiennement élevé, j'aime à croire, au fond d'un certain lieu reculé aux extrémités de la Province vous vintez, bambin tout émerveillé, jusqu'à un autre plus propre au grand jour, chez un oncle aisé, désireux sans doute de mettre à profit vos talents et votre étoile, car, impossible de ne pas croire que vous ne fussiez pour le moins espérédle alors, puisque vous l'êtes encore, tout mort que vous êtes.

Vous vintez au collège, j'y étais, je ne fus pas présent à vos débuts; vous pouviez comme les autres; ce n'était pas le tems de fixer l'espoir et d'anticiper l'avenir. Je vous joignais, vous étiez dans vos classes avancées. Heureusement, je ne dus point avoir de rapports avec vous, ou du moins que d'assez rares. Dieu m'en garda, car vous n'êtes pas sans vous rappeler de quelques épithètes plus au moins saugrenues vous honoriez non seulement ceux de vos condisciples les plus indépendants à votre égard, mais même vos régents quand ils se croyaient tenus de vous contrarier pour le maintien de l'ordre, ou pour tout autre devoir. Vous vécûtes donc passablement heurté au séminaire. Vos goûts, votre indépendance, votre haine précocée contre la tyrannie, n'étaient pas toujours à leur aise. Aussi vous poussâtes, tant bien que mal, jusqu'à la classe de logique, où il fallut amarrer, comme vous savez, attendu que la chose était pour vous trop aride, et que ça n'avait point de bon sens. Ce qui fut dit fut fait. Vous sortîtes du collège sans logique. Rien ne prouve que vous ayez repris depuis cette lacune. Au contraire, la suite de votre vie que vous vous hâtes de rendre publique, prouva le vide malheureux que vous avez laissé dans votre éducation. Vide d'autant plus regrettable que chaque personne a son faible, et que le vôtre, que vous prétendez couvrir, il est vrai, par le génie poétique, était le manque évident de jugement. Ce fut à vous un grand tort, car l'art souvent, vous savez, refait presque la nature. Bon cœur, du reste, comme aujourd'hui, malgré vos faux airs de sérocité de langage et d'allure. C'est de votre tête qu'il faut parler, puisque elle est seule coupable. Cette pauvre tête, sans guide dans ses opérations, sans exercice aucun dans l'art et le besoin de penser, sans maturité naturelle comme sans secours artificiel pour hâter du moins cette maturité, que fit-elle au sortir du collège ? A son entrée dans le monde, sur ce théâtre de sagesse et de folie, de crimes et de vertus, où il faut tant de jugement et de raison, de conscience et de principes, même surhumains, pour se guider et se soutenir, que fit-elle... Elle fit du réchauffé, comme plus tard et comme toujours. Possédée, comme toutes les têtes sans poids, de la passion de paraître, n'importe à quel prix, elle s'évertua d'abord à recourir ses thèmes latins du collège. Us et retouchés de tout en tout, ils émerveillèrent les lecteurs du ci-devant *Populaire*. Rien là que d'innocent, et même que de louable, si vous tenant dans les bornes du permis et du régulier, vous vouliez continuer en plein monde ce que vous eussiez dû faire dans vos classes. Mais impossible : vous aviez rejeté le joug de la logique, ce n'était pas apparemment pour le reprendre sitôt. Aussi, votre esprit, impatient même des règles harmoniques de la langue de Cicéron, se rua sans pitié sur celle de Racine et de Bossuet. Vous n'étiez, certes, ni l'un ni l'autre de ces génies : cependant, durant quelques années, les journaux du pays avaient peine à fournir le champ à vos élans poétiques et autres. Vous débutâtes, vous-vous révélâtes, comme on dit, dans ce genre nouveau, par une ou quelques épitres sentimentales, écrites du fond de votre lieu natal, où vous étiez allé revoir vos vieux et respectés Pénates. Car alors votre cœur était à ses beaux jours de candeur et de justice, qui ne vous permettaient point d'illusion, d'ignorance, ou de malice sur tout ce qui est honnête, beau, juste, chrétien. A qui écriviez-vous ces lettres, estimables par le style et souvent par le fond ? à un jeune prêtre, votre ami de col-

lège et votre confident respecté dans le tourbillon du monde. Le prêtre, vous le saviez alors, était l'homme le plus digne de comprendre et de recueillir les sentiments les plus purs de votre cœur, les pensées les plus intimes de votre âme. Le prêtre et l'ami, en effet, quelle sainte union ! quelle garantie puissante ! quel réservoir fidèle pour le trop plein du cœur. Voilà ce que vous compreniez alors. Mais aujourd'hui, ce même prêtre, qui a vieilli un peu comme vous, que reçoit-il de votre plume et de vos souvenirs ? Nommément, vous en avez fait le plaçon d'une distribue particulière. Est-ce là de la logique ? Car, pour le cœur et la conscience, vous savez bien, au fond, que ce prêtre et les autres ne sont point ce que vous en dites. Vous teignez qu'ils ont changé, vous croyez presque à ce changement tant vous vous apercevez par de l'esprit d'erreur où votre défaut de logique, vous a placés. Non, cessez d'être caméléon, et vous cesserez bien vite de voir partout des canotéons. Après ces lettres virginales, fruits précoces et assez heureux de votre esprit naissant, vous-vous crûtes bien vite appelé à un essor plus hardi, vous devîntes tout de bon poète. Quels étaient vos titres ? A en juger par le fond et la solidité de vos idées, vos titres étaient nuls. A ne considérer que la forme, il est fort permis de se montrer plus indulgent, et de vous recorder une facilité de style qui touche de près, vous le savez, à la stérilité. Vous parlâtes donc à tort, et à travers : si bien, que de peur de manquer votre coup vous prîtes le talent éminent de certaines femmes, et vous vous nommâtes publiquement *Marie-Louise*. Ce fut votre plus beau tems. Adonis, toutes les belles que vous chantiez, vous adoraient. Tous les soupirs érotiques, toutes les pensées fines, tous les beaux riens que vous roucouliez faisaient fureur et vous ménageaient partout une cour plénière. Hélas ! qu'est devenu ce tems, ce si heureux tems où... s'honorait du nom de saint-dant ? Car, au lieu d'étudier votre profession d'avocat, vous passiez vos jours à limer vos romances, comme ont fait jusqu'ici, à part quelques nuances de caractères, la plupart de vos confrères en indépendance totale. Est-ce là encore de la logique ? Et non. Mais il y a pis. Pendant que pour nourrir chez vous le talent poétique ou littéraire, vous aspiriez à grander doses les vers dorés et nuageux du divin Lamartine, vous étiez loin de croire, dans le principe qu'au fond de cette ambrosie l'aspic avait déposé son venin, venin raché, affaibli par les charmes de la parole et le sentimental fausement pieux qu'elle recèle. Vous bêtes à longs traits, vous-vous enivrâtes : si bien que vous restâtes mort-ivre. Et voilà pourquoi, aujourd'hui vous vous croyez en purgatoire, tant ce bas monde vous a paru maussade sous l'effet magique du célèbre enchanteur qui vous a tourné la tête. Vous n'êtes pas le seul. Lui-même, le divin Lamartine a vu flétrir ses plus beaux jours dans sa nouvelle carrière, la politique, par ce sanglant sarcasme, *tête de poète* ! Et en effet, c'est tout ce qu'il est permis de dire à un bon cœur abusé par des plans imaginaires et gigantesques.

Les vôtres, cher défunt, ne sont pas tout à fait si bénins. Lamartine, quoique nullement catholique par l'orthodoxie des principes, l'est naturellement de cœur, à l'état le plus vague, il est vrai, mais il ne veut de société que par la religion, la paix, la charité universelle, c. a. d. catholique. Vous, brave habitant du purgatoire, avant de partir d'ici vous avez guerroyé la religion, ses partisans, ses lois et ses prêtres. Vous avez enseigné la discorde parmi vos

concitoyens ; vous les avez invités au parjure envers l'ordre qui les régit. Et non contents de ce rôle impie et funeste, qui a occupé la plus belle partie de votre vie, voilà que, rendu au purgatoire, vous continuez de là votre campagne avec un redoublement de fureur ou de folie qui ne se comprend guères en un lieu si voisin de l'Eternelle Sainteté et Charité. Est-ce là encore de la logique ? Et non, pas plus que ci-devant. On repasserait tous vos faits et gestes depuis que vous avez déclaré que l'art si utile de conduire sa tête, n'avait point de bon sens, qu'on trouverait partout contre vous matière à condamnation. Mais, en ne restant que dans les traits principaux du déconu de votre conduite publique, voici ce qu'il reste à dire. Quand vous eûtes passé le tems des amours, et que vous crûtes devoir vous donner à la vie sérieuse, que vous inspirâtes encore votre tête ? Avec une éducation finie, c'est-à-dire complétée et garantie par un cours pratique et régulier de logique, si vous aviez eula patience de faire comme les autres, il ne serait pas honnête de vous faire une pareille question. On se dirait : " Ce Monsieur, comme tout esprit sensé qui sort du collège et de l'adolescence, a dû mettre en pratique, dès son entrée dans le monde, les avis et les leçons dont on l'a muni si longtemps. Au lieu donc de chercher, comme tant d'autres, à conduire la société, à l'instruire, à la dominer, il s'est étudié à connaître, dans le silence et à l'écart, l'esprit de cette Société, ses besoins, ses intérêts, sa vie enfin religieuse et politique. Non seulement il a dû étudier finis, à part soi, mais il a consulté les anciens et les habiles pour voir si ses propres études concordaient aux vues et à l'expérience de ces hommes. Alors tout était fait selon la logique et la conscience pour garantir à ce jeune homme une carrière éclairée. Et si, à ses études privées et sociales, il joignait le don du talent et l'esprit de dévouement, alors la société acquiescrait en lui un membre précieux." Est-ce la votre histoire, pauvre *Trépassé* ? Voyons ; Quand vous eûtes enterré l'amour, vint la politique n'est-ce pas, ce mal endémique à la plupart des jeunes candidats de nos professions libérales. Lamartine, il est vrai, votre divin modèle, en faisant autant quoique à un âge et avec un esprit bien supérieurs aux vôtres. Vous laissâtes donc Apollon et les neuf sœurs et Cythère et le Dieu aveugle ; vous laissâtes l'étude sérieuse de votre profession pour les tréteaux et la tribune politiques. Dans cette nouvelle carrière, commencée avant le tems, comme la précédente, quels étaient encore vos titres ? Certes, il en faut des titres pour cette science quand on ne comprend bien l'importance et la portée ! Autrefois, la politique telle qu'on l'entend aujourd'hui, n'existait pas : elle était donc loin d'être même une science. Mais puisque par des raisons qu'on ne peut développer ici, la politique existe, et même l'état de science où tout le monde a le droit de mettre son grain de sel, il n'en est pas moins vrai que si l'on veut que le régime politique ne soit pas trop salé, et partout insupportable, il faut bien que tous et chacun des instrumentateurs y mettent un peu de discrétion : c. a. d. ces conditions d'âge, de jugement, d'études de spécialité que le bon sens et la nature des choses réclament en toute affaire importante. Ainsi, eussiez-vous été auparavant poète comme Lamartine, vous pouviez vous douter que la poésie est souvent le tombeau de la politique, et vice versa. Mais, indépendamment de toute étoile poétique,

suffit-il donc à un jeune homme qui sort des bancs du collège pour flâner, très-souvent, dans l'office d'un patron, de posséder un certain verbiage, une réputation hâtée de talent, un amour désordonné de se produire, un audace proportionnée à cet amour, pour qu'il lui soit permis, de parole et d'action, de diriger les affaires publiques ? Dans un siècle, où sous le couvert de la politique, on remue le monde jusque dans ses entrailles, où les plus fiers génies reculent d'incertitude et même d'épouvante, où les bases éternelles de toute société sont mises en problème par l'anarchie des doctrines ; où les plus grands mois peuvent retomber sur les peuples, à l'occasion souvent d'un rien, si ce rien est grossi méchamment par cet esprit même d'anarchie morale : un jeune homme occupé de ses études professionnelles, ou de littérature légère, ou de fantaisie complète, servira de pilote dans le vaisseau agité de l'Etat ! Allons donc ! Lui qui n'a jamais eu le tems, ni le goût peut-être, de penser, surtout s'il a eu pour maxime de croire que la logique n'avait pas de bon sens ; ce jeune homme tant doué de talent que vous voudrez, inventera-t-il ce que l'expérience seule peut donner ? ce que la réflexion seule peut enseigner ? Lui, novice en tout, même en ce qu'il a le plus appris et ce qu'il croit le mieux savoir puisqu'il lui manque ce savoir faire pratique qui est la pierre de touche où une théorie échoue ou réussit : lui qui, apparaissant tout neuf sur une nouvelle scène où les plus éclairés, les plus vertueux, ont souvent bronché, où péri tout-à-fait, comment, dès l'abord, ce jeune homme peut-il croire se suffire à lui-même et à un tout pays qui ne l'attendait point, et qui, dans l'état où il se présente, n'a nul besoin de lui ? Je vous le demande que peut faire, par exemple, ce jeune romancier, cet adolescent flâneur, occupé de belles et de chansons, de cigares et de musique, de persiflage et de vanité, qui peut faire, dis-je, pour le bien réel de son pays cet illustre citoyen ? Et pourtant, pour ne pas trop s'appesantir sur cette plaie du tems, quoi de plus commun de par le monde, aujourd'hui, que le gouvernement de la société par les jeunes gens. Depuis février 1848, l'Europe a vu ses divers Etats bouleversés par des étudiants, des flâneurs, de vingt-ans, des aspirants aux professions, des badauds ou de jeunes hommes déjà engagés dans les professions. D'où est venu ce renversement ? Certes, de bien des causes ; parmi lesquelles on peut sans crainte citer celle-ci. Trop de maximes fausses circulent à l'usage de la jeunesse comme à l'égard des autres classes d'une société qu'on veut régénérer : par exemple la maxime suivante, aussi fausse en raison qu'en histoire, " Tout ce qu'il y a de grand a été fait par les jeunes gens." Trop tôt on parle aux jeunes gens d'un talent souvent ingénieux. Trop peu, on ne met à côté de ce talent, vrai ou faux, l'antidote inséparable qui en ferait un bien précieux ; c. a. d. la modestie qui lui prescrit d'abord de croître à l'ombre, le ferait murir plus tard aux yeux du grand jour, et par là donnerait à tems les plus beaux, les plus heureux fruits. Ce serait là de la logique, comme il y en avait autrefois, et comme il en a encore quelque part, malgré le scandale de l'entraînement. Ce serait de l'ordre, comme il y en avait autrefois, alors que les âges, les conditions, les talents et les vertus, n'étaient pas, comme aujourd'hui, à l'état de guerre et de chaos. Ce serait surtout de la religion, mère de tout ordre et de toute logique, qui dans son auteur et son type incarné le

Christ, a donné à jamais et à tous, irré-
cusable modèle, on ne commençant sa vie
publique qu'à trente ans et plus. Avant
et après lui, dans les temps réguliers des
sociétés, on procédait de la sorte: c'était
sagesse, prudence, devoir et convenance.
Et par contre, c'était folie, témérité, fou-
gue, ambition et très-souvent crime de
forfaire à cet ordre. Que de bien résul-
taient de cet ordre et pour la jeunesse et
pour la société! Que de maux, que de
honte, étaient évités pour l'une et l'autre!
Pour la jeunesse, elle prenait le temps de
se former pour les besoins de la société.
Plus tard elle y paraissait à temps, pleine
de jours, de lumières, de vertu et de dé-
vouement. Aussi elle y était accueillie
avec espoir, avec respect. Sûre de toutes
les sympathies honorées et puissantes, elle
faisait son chemin tout en servant grande-
ment à faire faire celui de la société. Des
hommes ainsi faits, ainsi préparés, il so-
rait trop facile d'en dérouler l'immense et
glorieux tableau dans tout le cours des
âges. Il suffit d'ouvrir l'histoire qui leur
doit ses plus belles pages en enregistrant
leurs titres à l'immortalité. Pour la société,
ces hommes mûris à temps ont fait sa
gloire, sa paix, sa force et son bonheur.
On dit encore et on dira toujours en dépit
de l'esprit frivole, tracassier et fourvoyé
du temps, on dit: les siècles de Périclès,
d'Auguste, de Léon X, de Louis XIV.
Ces siècles ont été grands, non par l'effet
fataliste du temps; mais par la volonté,
l'étude, l'ordre, et le talent des hommes
qu'il ont vu fleurir. Depuis le christia-
nisme surtout, source pure et si puissante
de tout ordre, de toute règle, de toute ver-
tu, les hommes qui ont voulu devenir vé-
ritablement grands ont eu leur temps et
leur chance infaillibles. En est-il ainsi
aujourd'hui, même dans nos pays les
plus catholiques? Parlez, sainte ombre
du Trépassé. Vous êtes-vous seulement
imaginé ce que je viens de dire? vous qui
ne croyez qu'au talent: chose si facile
dans un siècle où tout le monde a de l'es-
prit. Aussi, est-ce en vertu de cet esprit
que vous-vous êtes donné une mission que
la pudeur publique, en d'autres âges, vous
eût, seule, empêché d'usurper, vous et
toute cette jeune phalange avec qui vous
étiez lié sur la terre. Cette fièvre de se
montrer avant le temps a fait le malheur de
plusieurs bons esprits et le malheur de notre
jeune pays qui commence à avoir be-
soins plus que jamais de bons esprits. Que
de réputations avortées, que de positions
avantageuses manquées, que de carrières
fourvoyées par cet esprit d'anticipation sur
l'ordre, le temps, les choses! On prête sur
les besoins du pays. On dit qu'il est jeune
et qu'il a besoin de tout son monde.
C'est parce que le pays a des besoins divers
et importants qu'il faut des hommes et non
des enfants pour venir à son secours.
C'est parce qu'il est jeune qu'il ne faut pas
le confier en garde à la jeunesse.
En présence de cette vérité incontestable
que ces jeunes gens égarés se regardent,
se contemplant dans ce miroir que je n'ai
point fait, mais que la nature droite des
choses et Dieu seuls ont fait. Que chacun
de nous s'occupe lui-même de composer une
biographie dans la nature de celle-ci. Venant
d'eux-mêmes, et étant fait dans le
secret du cœur, elle leur dira bien plus et
bien mieux que celle-ci si leurs jours, dès
le collège jusqu'à ce moment, ont été dig-
nement et convenablement remplis pour
parvenir au but que la Providence et leurs
désirs peut être avaient en vue. Au reste
qu'ils la fassent ou non cette biographie,
rien ne sera plus propre à détromper les
dupes de la faire de tems en tems la sil-
houette des jeunes, mais tristes héros du
tems. Pour ma part j'en sais quelques-uns
encore par cœur. En les exposant franchement
sur le théâtre qu'ils se sont fait eux-
mêmes, on ne fait que leur rendre justice
complète.
Pour vous, cher Trépassé, qui avez été
plus heureux que ne le seront peut-être la
plupart de vos confrères, puisque vous-êtes
décédé mangeant le pain du gouvernement
que vous sachiez ouvertement, et respirant
l'air d'une société que vous scandalisiez
journallement, je vous souhaite grand et
sincère acquittement de vos dettes: là ou
vous êtes: et quand vous serez dans la
Gloire, que je vous souhaite, n'en doutez
pas, du plus profond de mon cœur, intéres-
sez puissamment pour vos anciens amis,
sans oublier ceux que vous auriez cru, sur
apparence, vos ennemis.

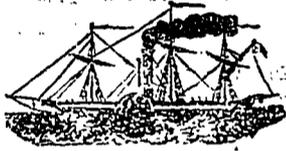
L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.

"De trône chancelle quand l'honneur, la
religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 19 OCTOBRE, 1849.

Par le Télégraphe.

ARRIVÉE DU STEAMER



Niagara.

Nouvelles d'Europe

DE 7 JOURS PLUS RÉCENTES.

TURQUIE.—Guerre probable en Europe.

New-York 1 Oct. 9h. P. M.

Le steamer Niagara est arrivé de bon-
ne heure à Halifax hier matin.

Nous sommes informé que les nouvelles
les plus importantes de cette matinée sont
une rupture probable entre la Russie et
l'Autriche d'un côté et la Turquie de
l'autre. Cela fait le sujet des discussions
des journaux français et anglais.

La question romaine et les sujets d'im-
portance nationale semblent être entière-
ment perdus de vue. Les dernières nou-
velles de Constantinople disent que l'em-
pereur de Russie a fait une demande for-
melle par le moyen d'un envoyé spécial
à la Porte, de l'extradition de Bem, Kos-
suth et des autres patriotes qui ont joué
un rôle important dans la dernière insur-
rection hongroise et qui se sont réfugiés à
Widdin sur le Danube dans le territoire
turc.

Le gouvernement turc avec une fermeté
au-dessus de tout éloge a refusé de com-
promettre son indépendance, et le prince
Radzial, l'aide-de-camp du czar de Russie,
après avoir vainement tenté de faire ac-
corder le sultan à sa demande, est parti sub-
itement de Constantinople ainsi que le com-
te Toulouf, ministre russe qui dès lors a
cessé toute relation avec la Porte.

La France et l'Angleterre par le moyen
de leurs envoyés respectifs ont engagé le
sultan à s'en tenir à sa première résolution.
Les conseils de cabinets en France et en
Angleterre ont été tenus de prendre en
considération ces graves événements. On
n'a aucun doute sur ce qui suivrait de l'in-
sistance de la Russie pour l'extradition de
ces hommes dévoués.

On pense qu'une guerre européenne est
inévitabile.

Le Journal des Débats d'hier dit:
"Nous sommes heureux d'apprendre que
la France et l'Angleterre sont certainement
unies dans la détermination d'appuyer leurs
ambassadeurs dans l'avis qu'ils ont donné
à la Porte touchant l'extradition des réfu-
giés hongrois."

Tenure Seigneuriale.

Dans les discussions soulevées par la
presse, à l'occasion du manifeste des an-
nexionnistes, elle oublio presque, la ques-
tion de la tenure seigneuriale. Néanmoins
le peuple veut faire opérer des changements
radicaux dans cette tenure: Et ce systé-
me si propre à faire ouvrir et défricher les
terres d'un pays nouveau, lorsqu'il n'a pas
été mis en opération par des mains trop
avidés, et sous la bénigne influence duquel,
on peut dire que notre pays a grandi et pro-
gressé avec avantage pour le riche et pour
le pauvre, est sur le point de subir des
altérations qui auront été amenées par
l'exercice de la part des Seigneurs, de droits
connus, et de charges et redevances in-
convenues par la loi. L'élan en est donné.
Des hommes de connaissances spéciales
se sont occupés des droits seigneuriaux,
et ont étudié les prétentions respectives
des Seigneurs et des censitaires; la législa-
ture a même reçu des suggestions, des rap-
ports, des plans, mais la difficile question
n'est pas encore résolue. Comment, sur
quoi et dans quelle proportion. Indépen-

ser le Seigneur privé de quelques uns
de ses droits? Sur un point seul,
les parties intéressées sont unanimement
d'accord, c'est sur la nécessité de modifier
le système et les lois qui régissent les Sei-
gneuries. D'autres, procédant sans doute
pour le plus grand bien du plus grand nom-
bre, des censitaires, contre l'intérêt d'une
classe trop privilégiée à leurs yeux, veu-
lent faire main basse sur le système, chan-
ger ou même abolir cette tenure. Dans ce
conflit d'opinions et de plans, la législature
devra intervenir; et prononcer bientôt
pour la paix publique et satisfaire l'anxié-
se attente des deux partis. Déjà cent vingt
députés des districts de Montréal et Trois-
Rivières, se sont réunis en convention, ont
traité et discuté ces questions. Les déci-
sions de ces hommes éminents seront sou-
mises plus tard sous les yeux de nos légis-
lateurs. On peut dire, sans exagération,
que tout le pays Seigneurial a les yeux sur
les démarches et les travaux de la Con-
vention, qui pour tempérer l'anxiété et les dé-
sirs du peuple censitaire devra ne pas lé-
chir devant les difficultés, et aller droit au
but qu'elle se propose. Les intérêts du
District de Québec n'y ont été représentés
que par deux délégués. Ce n'est pas indé-
finition sur les projets qui occupent la con-
vention, ce n'est pas à se récrier hautement contre
les exactions de certains Seigneurs du dis-
trict, s'il n'a été représenté que par deux
délégués, mais l'avantage de faire des sug-
gestions et des représentations par écrit,
au comité choisi, a fait s'abstenir plusieurs
paroisses qui en tems et lieu fournirent leur
contingent d'information et de suggestion,
à la grande stupéfaction de quelques Sei-
gneurs.

Finances.—Les calculs que nos mar-
chands annexionnistes font depuis tantôt une
année, sur le déficit probable des revenus
de nos douanes, se trouvent non fondés,
aujourd'hui que les documents officiels
constatent une augmentation dans le tri-
mestre qui vient de s'écouler, comparé à
celui de l'année dernière. Les recettes
des douanes de Montréal et de Toronto
pour le trimestre écoulé le 2 octobre cou-
rant sont de £78,000.

Celles du trimestre correspon-
dant de 1848 étaient de £34,000
laissant en faveur de 1849 £44,000

D'après toute probabilité, l'augmenta-
tion du revenu des douanes pour cette an-
née sera de £87,000. N'est-ce pas là un
symptôme non équivoque d'un temps plus
 prospère pour le commerce et nos indus-
tries; ne voit-on pas que le crédit va re-
naître, et avec lui la confiance et la pros-
périté par tout le pays?

Il y a eu avant-hier une assemblée des
personnes favorables à l'annexion à l'hô-
tel St. George. L'assemblée qui comptait
à peu près 50 personnes a été présidée
par M. Hypolite Dubord. Quelques signa-
tures ont été prises sur les lieux: nous
craignons bien que l'enthousiasme des
citoyens de Québec pour l'annexion ne
meure dans la salle de l'hôtel St. George.

On lit dans la Minerve:

Nous soussignés, MEMBRES de la LÉ-
GISLATURE PROVINCIALE, résidents dans
la ville de Montréal et ses environs, avons
vu avec surprise et regret une certaine
adresse au peuple du Canada récemment
publiée par nombre de personnes dans le
but avoué de susciter au sein de notre po-
pulation un mouvement en faveur d'une
séparation d'avec la Grande-Bretagne et
d'une adjonction aux Etats-Unis d'Amé-
rique.

Sincèrement attachés aux institutions,
que la mère-patrie a depuis peu reconnues,
et convaincus que ces institutions sont suf-
fisantes pour nous assurer, au moyen d'une
législation sage et judicieuse, un remède
prompt et efficace à tous les maux dont la
province puisse se plaindre, nous croyons
devoir nous empresser de protester d'une
manière publique et solennelle contre les
opinions énoncées dans ce document.

Nous croyons devoir en même tems, et
sans attendre le concours des autres mem-
bres de la législature, lequel, à peu d'ex-
ception près, nous est d'ailleurs assuré, ap-
peler à la sagesse, à l'amour de l'ordre
et à l'honneur des habitants de ce pays,
pour les engager à s'opposer par tous les
moyens en leur pouvoir, à une agitation qui
pour but de saper cette constitution si
longtemps désirée et dont l'octroi a été ac-

cueilli par des sentiments de vive recon-
naissance envers la métropole; agitation
qui enfin ne peut avoir pour résultats que
la continuation des scènes dont cette ville
a déjà tant souffert; le renversement de
l'ordre social et le renouvellement des trou-
bles et commotions dont nous avons eu ja-
dis à déplorer les suites désastreuses.

Montréal, le 15e octobre, 1849.

- J. LESLIE,
M. C. L.
L. M. VIGER,
M. P. P. pour le comté de Terbonne.
J. H. PRICE,
M. P. P. South Riding-York.
MALCOLM CAMERON,
M. P. P. pour le comté de Kent.
JOS. BOURRET,
M. C. L.
A. N. MORIN,
M. P. P. pour le comté de Bellechasse.
LEWIS T. DRUMMOND,
M. P. P. pour le comté de Shefford.
WOLFRED NELSON,
M. P. P. pour le comté de Richelieu.
N. DUMAS,
M. P. P. pour le comté de Leinster.
GEO. ET. CHARTIER,
M. P. P. pour le comté de Verchères.
PIERRE DAVIGNON,
M. P. P. pour le comté de Rouville.
L. S. LACOSTE,
M. P. P. pour le comté de Chambly.
A. JOBIN,
M. P. P. pour le comté de Montréal.

Nous, soussignés, concourons dans la
protestation contre l'annexion du Canada
aux Etats-Unis, publiée dans la Minerve
du 15 octobre présent et signée par plusieurs
membres de la Législature, et prions ceux
qui ont en main l'original de vouloir bien
opposer nos noms,

- Québec, 18 octobre 1849.
L. MASSUE, conseiller législatif.
LOUIS METHOT, conseiller législatif.
J. CHABOT, M. P. P. pour la cité
de Québec.
F. X. MÉTHOT, M. P. P. pour la
cité de Québec.
JOSEPH CAUCHON, M. P. P. pour
Montmorency.

Plusieurs cultivateurs se sont plaints que
la gangrène se mettait dans leurs patates
après qu'elles étaient arrachées: voici un
remède que suggère la Gazette de Gaspe:
Ils s'agit de faire bouillir les patates,
de les écraser dans un vaisseau propre et
de les laisser geler. Au fur et à mesure
qu'on veut s'en servir, on n'a qu'à les faire
réchauffer.

Le steamer Montréal ayant été obligé
par suite d'un accident d'arrêter aux Grands-
Lacs, nous avons été privé de la malle de
l'ouest pour notre dernier numéro. Le
steamer North Amér est allé hier à la
rencontre du Montréal et a amené la mal-
le.

La compagnie de soldats stationnée à la
Grosse-Isle est revenu avant-hier.

A une séance semi-annuelle du bureau
des gouverneurs du collège des médecins
et chirurgiens du Bas-Canada, qui s'est te-
nu à Montréal le 9 du courant un jeune
monsieur de cette ville, Frs. Dussault, a
été admis à la pratique de la médecine,
après avoir subi un examen des plus bril-
lants qui a duré près d'une heure. Les
examinateurs étaient les Drs. Painchaud
et Sewell de cette ville, et les Drs. Bibaud
et Sutherland de Montréal. Le candidat
heureux a étudié les diverses branches de
la profession sous la direction du Dr Jean
Blanchet de cette ville.—(Canadien.)

ORDINATION.—Dimanche dernier, dans
l'Eglise du Collège de l'Assomption. Mgr.
Demers a conféré les ordres mineurs à
MM. Olivier Desarcy, Florent Bourgeau,
Félix Vezein, Urgel Desmarais, Solomon
Théberge, Félix Rochette; la tonsure à
MM. Théophile Chagnon, N. Piché,
Damase Laporte. —Mélanges.

INCENDIE DE CINQ BATEAUX A VAPEUR.
Le 7 de ce mois a eu lieu, à la Nouvelle-
Orléans, un sinistre ruineux. Vers 11 heu-
res du soir, le feu s'est déclaré à bord du
steamer Falcon, à peine arrivé de Saint
Louis. Les flammes n'ont pas tardé à se
communiquer aux bâtiments voisins: l'Il-
mois, le Marshal Ney, le North America
et l'Aaron Hart, Malgré l'activité des se-
cours, les cinq navires sont devenus com-
plètement la proie des flammes avec les
cargaisons qu'ils avaient à bord. Après
avoir brûlé jusqu'à la flottaison, trois des

coques ont coté bas; les deux autres ont
restées à flot, seuls débris de ce désastre
qui a englouti en quelques heures près d'un
demi million de dollars.—Cour. E. U.

Le tableau suivant des revenus des
douanes pour les trois quartiers finissant le
5 décembre, des années 1848 et 1849,
donne un sanglant démenti à cette assertion
des annexionnistes que le pays est en ruine
ou se démolit rapidement.

1848.		1849.	
	£ s. d.		£ s. d.
Québec,	55078 11 7	Québec,	57501 7 4
Montréal,	118101 9 1	Montréal,	169452 2 0
St. Jean,	15928 6 6	St. Jean,	16444 5 2
Brockville,	1938 0 6	Brockville,	3549 1 11
Toronto,	17245 19 3	Toronto,	31263 9 11
Kingston,	6831 16 9	Kingston,	8232 6 2
Hamilton,	18078 6 3	Hamilton,	29359 19 2
Cobourg,	977 16 5	Cobourg,	1193 18 6
Niagara,	1026 7 6	Niagara,	1751 14 1
Port Hope,	891 16 11	Port Hope,	1230 14 8
Belleville,	905 11 2	Belleville,	2102 0 2
Port Stanley,	2458 2 3	Port Stanley,	3781 12 1
	239462 4 5		325962 11 2

Différence en faveur
de 1849. . . . £86500 6 9
Il y a des rapports qui ne sont pas enco-
re reçus, l'accroissement total dans cette
branche du revenu pour les trois quartiers
finissant le 10 octobre, sera quoiqu'il en
soit, d'au moins £100,000 ou de 40 pour
cent sur l'année précédente.

Les revenus des canaux ont augmenté
dans le même rapport.
Nous empruntons au Pilot ces remar-
ques et le tableau qui les accompagne.
Traduction du Journal.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES DANS
LE DIOCÈSE DE MONTRÉAL PENDANT
L'ANNÉE 1849.

- MM. G. Huberdeault } à l'Évêché
F. J. Cénas }
Prêtres retirés du Ministère
J. B. Kelley, Sorel.
C. J. Ducharme, Ste Thérèse.
A. Brais, Lavallée
E. Labelle, Repentigny
M. Morin, Lachenaie
Cures, Vicaires.
F. P. Portier, Pointe aux Trembles.
J. B. Dupuy, L'Assomption
F. Dorval } Cures d'Office, l'Assomption,
A. Dupuis }
J. Duquet, Ste. Thérèse
T. St. Aubin, Curé d'Office, Ste. Thérèse.
E. Normandin, Lachenaie
M. Limoges, Sorel
J. M. Balthazard, Lac Maskinongé
M. Roux, aux Cèdres
J. E. Leblond, Ile Bizard
T. Hurteau, St-Lin.
N. Hardy, St-Louis de Gonzague
H. Beaudry, St-André
L. Pominville, Rawdon.
A. O'Malley, Sherrington.
V. Clément, Dunham.
M. Picotte, Milton.
J. Quin, Granby.
O. Monet, Stuckely.
Chapelains, Directeurs, Vicaires.
G. Chabot, Chap. des Srs. des SS. Noms
de J. M., à Longueuil.
C. Dumortier, Chap. des Dames du Sacré
Cœur, St-Vincent.
O. Paquet, Chap. des Srs. des SS. Noms de
J. M. St-Thimothée.
J. Rézé, Sup. des Frères de St. Joseph,
St-Laurent.
S. Tassé, Direct. du Collège de Ste-Thé-
rèse.
F. T. Lahaye, Direct. du Collège de
Chambly.
E. Champagnon, Direct. du Collège Jo-
lette.
F. X. Désève, Rigaud.
P. Burke, Ste-Martin.
W. Dolan, St-Clément.
F. Ancé, St-Eustache.
A. Maréchal, St-Jacques de l'Acigou.
F. C. Guyhomard, St-Laurent.

MARIAGE.

A Longueuil, le 15 du courant, par le
Rev. messire Brassard: sieur Elie Benoit
de Livernois à Dlle Mathilde Marci, fille
de Sieur Michel Marci, tous deux du même
lieu.

Nous prions ceux de nos abonnés et
les agents à qui nous avons envoyé des
comptes de nous en faire tenir le montant
aussitôt possible.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

AGRANDISSEMENT!

Programme pour l'Année 1850.

U MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est maintenu depuis son origine; nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 18 Février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé: LECTURES AU SALON; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots résument nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude s'élever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière: nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appelons le parti du mal, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence latine,

Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes.

C'est donc sous le titre modeste de: Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres: Religion, Economie Politique, Science, Arts, Philosophie, Eloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Bien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigramme suivante que nous adoptons:

Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour répandre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affermir les idées religieuses que tout tend à détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est que par les bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche.

Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

Québec, Octobre, 1849.

Nous prévenons les personnes qui désirent jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 18 février prochain, car après cette date il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un chelin par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 18 février, il nous est impossible de renouveler ou d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1849.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?

ATTENTES comme les citoyens de Montréal, buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accroissent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette Eau; que le public en juge par lui-même.

- Drs. W. Nelson, Drs. E. H. Trudel, J. G. Bibaud, H. Mount, J. E. Coderre, Alex. McCulloch, J. L. Leprohon, R. L. McDonnell, L. U. Masson, J. Crawford, P. E. Picault, F. Esquier, W. Fraser, A. Hall, G. W. Campbell, S. C. Sewell, L. F. Tavernier, P. J. Ledoc.

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Sous le Fort Basse-ville.

MARTIN RAY, Agent, Québec, 2 juillet, 1849.

Ghs. Baillargé.

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil.

Rue St. François, No. 12.

Québec, 4 Juillet 1849.

EDUCATION.

LES SOEURS de la CONGREGATION

DE L'ETABLISSEMENT DEST. ROCH DE QUEBEC.

SONT heureuses de pouvoir annoncer au public que le prix de la pension des élèves a été réduit à £1315s. par année, payable d'avance par trimestre. 1/2 Pension £5 10s. Piano £5-10s.

Le cours d'instruction embrasse les langues Française et Anglaise, la Grammaire, l'Ecriture, l'Arithmétique, la Géographie et l'usage des Globes, l'Histoire ancienne et moderne, la Rhétorique, la Botanique, la Musique vocale et instrumentale, le Dessin, la Peinture, la Couture et la Broderie.

Les vacances commencent vers le 15 Août et finissent à la mi-Septembre; elles sont précédées d'un examen général et de la distribution des prix.

Les parents qui désirent que l'établissement fournisse à leurs enfants les livres ou les articles nécessaires à la Broderie et au Dessin doivent remettre d'avance entre les mains de la Directrice des fonds à cet effet.

Le blanchissage et les lins sont à la charge des parents.

St. Roch, 12 Octobre, 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, j.c. Québec 4 juin 1849.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincellerie et Ferronnerie.

dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est un complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la familiarité avec laquelle les pratiques seront servies, doivent lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique. Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau. JOS. GAUVIN.

Québec, 25 mai 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

Guitares Françaises.

DE la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés.

AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon.

J. & O. CRÉMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Bureau du prt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échu qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

MARTIN RAY,

Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé

AGENT

des EAUX de PLANTAGENET.

C'est le seul dépôt dans Québec.

Québec, 28 sept. 1849,

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Etablissement

2, RUE LA FABRIQUE

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Frères du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

VIN et PILLULES DES BOIS

du

DR. HALSEY.

Médecine plus agréable et plus efficace qu'aucun des remèdes décolorés jusqu'aujourd'hui, qu'on peut prendre en tout temps et sans discontinuer ses occupations.

Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PIASTRE la Bouteille de Pint.

Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

Je suis, etc.,

JOSEPH C. PAULDING.

Je connais très bien la famille de M. J. C. Paulding et je sais que Madame Paulding a été tourmentée par des souffrances d'esprit et de corps pendant plusieurs années, et qu'elle se porte bien maintenant grâce à la médecine du Dr. Halsey.

A. L. BARNES, D. D.

DÉBILITÉ COMPLETE, MAL- GREUR, CONSUMPTION du CORPS.

Ces infirmités sont quelques fois caractérisées par affaiblissement, et un entier épuisement de forces après un exercice, sans que l'appétit diminue. Chez d'autres individus, elles s'annoncent par un abattement et une lassitude temporaire, par la pâleur et l'altération du visage, par une respiration difficile, etc. D'autres cas présentent alternativement de la constipation et du relâchement.

Beaucoup de malheureux atteints de ces fâcheuses maladies, doivent leur guérison au vin des bois, pendant les derniers mois, nous avons eu l'occasion d'en constater plus de mille applications par des personnes atteintes de ce genre de débilité. Chaque un recouvre la santé par l'usage qu'il a fait de cette médecine, comme nous l'avons vu ensuite. Plusieurs étaient atteints de palpitation de cœur, de dépression d'esprit et d'une grande débilité.

Les personnes faibles de cette catégorie sont plus sujettes à succomber (si elles sont atteintes sévèrement) par ce que leur corps ne peut supporter toute la force de la maladie.

Le certificat suivant est l'un des plus respectables médecins du Maryland.

Baltimore, 15 déc. 1848.

Dr. G. W. HALSEY.

J'ai souvent recommandé votre vin des bois dans des maladies que je traitais, et j'en ai obtenu les plus heureux résultats. Il a effectué en peu de semaines la guérison de plus de 30 cas de débilité et de ma-

Poie, du Cœur, des Reins, de la Poitrine, les Rhumes et la Consommation.

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes: il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

GRANDE MEDECINE POUR LE PRINTEMPS ET POUR L'ETE: il a la propriété de rétablir ces indispensables évacuations par les pores et la peau, nommées TRANSPARATION INSENSIBLES et de procurer un SANG PUR, première condition d'une bonne santé. Dans les endroits où l'on connaît le VIN DES BOIS, bon nombre d'individus ont coutume de se procurer deux ou trois bouteilles, d'autres une demi douzaine, vers le printemps, pour l'employer dans leur famille comme remède purificateur et fortifiant afin de se préserver de maladies pendant les chaleurs et durant les temps où l'on y est le plus sujet.

Son action sur le sang est tellement marquée, qu'il a été toutes les ERUPTIONS, CUTANÉES, les SCROFULES, les DARTRES RONGEANTES et les ERISYPELES, sans qu'il en reste la moindre trace.

Presque toutes les infirmités sont accompagnées d'un état malade de l'estomac, des entrailles et des organes sécréteurs. Il est de toute importance que les fonctions de ces organes aient leur cours, et que la bile et les matières morbides disparaissent de l'estomac, pour que LE VIN DES BOIS agisse plus fortement, et puisse produire ainsi ses résultats importants. Comme il est absolument nécessaire, avant de commencer à prendre du vin, de préparer le corps à en subir tout l'action, à cet effet, il est absolument nécessaire, dans plusieurs maladies, de prendre une ou deux doses.

DES PILLULES GOMMÉES OU SUCRÉES DU Dr. HALSEY.

L'action de ces pilules s'harmonise avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétaires. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été mentionnées.

GUÉRISON D'UN CAS SINGULIER DE DÉBILITÉ NERVEUSE.

Philadelphie, 7 sept. 1848.

Dr. G. W. Halsey,

Je certifie que ma femme a été guérie d'une terrible maladie nerveuse, dont elle était atteinte depuis cinq ans. Elle était quelquefois si difficile à gouverner, que nous croyions qu'elle devenait folle. Souvent elle s'éveillait en criant au milieu de la nuit dans des trances et des crises fâcheuses, couverte de sueur et entièrement épuisée de faiblesse. Elle tremblait presque toutes ses forces, et elle tremblait continuellement qu'il ne lui arrivât quelque grand malheur.

Elle resta dans ce déplorable état jusqu'à un mois de juillet, où je lui procurai une bouteille de votre Vin des Bois et une boîte de vos Piliules. Nous trouvâmes que cela lui était d'un grand secours; j'en fis acheter encore trois bouteilles, et elle n'a pas discontinué d'en prendre jusqu'aujourd'hui, quoi qu'elle se trouve maintenant si parfaitement bien, que son état n'en requiert pas un plus long usage. Elle est persuadée que votre excellente préparation lui a sauvé la vie.

Je suis, etc.,

JOSEPH C. PAULDING.

Je connais très bien la famille de M. J. C. Paulding et je sais que Madame Paulding a été tourmentée par des souffrances d'esprit et de corps pendant plusieurs années, et qu'elle se porte bien maintenant grâce à la médecine du Dr. Halsey.

A. L. BARNES, D. D.

DÉBILITÉ COMPLETE, MAL- GREUR, CONSUMPTION du CORPS.

Ces infirmités sont quelques fois caractérisées par affaiblissement, et un entier épuisement de forces après un exercice, sans que l'appétit diminue. Chez d'autres individus, elles s'annoncent par un abattement et une lassitude temporaire, par la pâleur et l'altération du visage, par une respiration difficile, etc. D'autres cas présentent alternativement de la constipation et du relâchement.

Beaucoup de malheureux atteints de ces fâcheuses maladies, doivent leur guérison au vin des bois, pendant les derniers mois, nous avons eu l'occasion d'en constater plus de mille applications par des personnes atteintes de ce genre de débilité. Chaque un recouvre la santé par l'usage qu'il a fait de cette médecine, comme nous l'avons vu ensuite. Plusieurs étaient atteints de palpitation de cœur, de dépression d'esprit et d'une grande débilité.

Les personnes faibles de cette catégorie sont plus sujettes à succomber (si elles sont atteintes sévèrement) par ce que leur corps ne peut supporter toute la force de la maladie.

Le certificat suivant est l'un des plus respectables médecins du Maryland.

Baltimore, 15 déc. 1848.

Dr. G. W. HALSEY.

J'ai souvent recommandé votre vin des bois dans des maladies que je traitais, et j'en ai obtenu les plus heureux résultats. Il a effectué en peu de semaines la guérison de plus de 30 cas de débilité et de ma-

adies nerveuses. Je ne crains pas de recommander au public le vin et les pilules, parceque je les crois des remèdes de premier mérite.

J. C. TANNEY.

MALADIES BILIEUSES.

Ces maladies sont très communes en toute saison, mais particulièrement pendant le printemps et l'automne. Pour la bile, les Pilules des Bois sont seules suffisantes, et une seule boîte suffit pour préserver une famille pendant la saison, et même toute l'année.

DÉSPOIR DE GUÉRISON.

Columbus, Ohio 9 déc. 1848.

Dr. G. W. HALSEY, Je certifie que l'Hydropisie m'avait mis dans l'état le plus désespéré, et que votre vin des bois, par une bénédiction de la providence m'a guéri radicalement. Quand je commençai à prendre de vos remèdes, l'été passé, mon corps était rempli du double de son volume ordinaire. J'avais peine à respirer, et une méchante toux me travaillait horriblement. Longtemps auparavant j'avais désespéré d'en jamais revenir, tout ce que j'avais fait jusque-là ne m'ayant servi à rien, quoique j'eusse pris un grand nombre de médecines et que j'eusse subi la ponction deux fois. La première bouteille de vin des bois, et une boîte de pilules me soulagèrent d'abord, ce qui m'encouragea à continuer de m'en servir. Je fis donc acheter six bouteilles de vin et 3 boîtes de pilules, dont je me suis servi pendant trois mois, et j'ai toujours été de mieux en mieux. Le gonflement a entièrement disparu, et je me sens maintenant aussi fort et aussi bien portant que j'ai jamais été. Aucun remède, n'a jamais été si utile dans ce genre de maladie que votre vin et vos pilules. Plusieurs autres cas désespérés ont aussi été guéris par l'usage de ces compositions.

NATHANIEL MAYNARD.

INFIRMITÉS PRINTANIÈRES.

Au commencement des chaleurs plusieurs personnes sont atteintes de maux de tête, d'une faiblesse fébrile, et de manque d'appétit. Pendant l'hiver le sang s'épaissit et se charge de matières impures. La poitrine est surchargée de bile; les pores de la peau se rétrécissent, et tous ces accidents donnent cours aux infirmités susmentionnées. La transition du froid au chaud exige un changement parallèle dans les fluides du corps et une libre exhalation par les pores. Le Vin et les Pilules du Dr. Halsey rendent la nature capable de subir ces vicissitudes de saison. Une ou deux doses de Pilules et l'emploi d'une seule boîte guérissent ces infirmités, et donnent encore au système la force de résister à l'invasion de la maladie pendant l'été, et les temps insalubres.

DISPEPSIE.

Il est un grand nombre de personnes atteintes de cette maladie affligeante; et plusieurs ignorent sans doute la nature du mal qui les accable. On peut le reconnaître cependant à quelque un des symptômes suivants: aigreur d'estomac, débilité nerveuse, dépression d'esprit, oppression languoureuse après les repas, pesanteur sur l'estomac, indolence, maux de tête, indigestion, constipation, brûlement de cœur, langue chargée, flatuosité, éruption de sucres froids, et quelquefois insomnie.

Les malades atteints de dyspepsie sont très à plaindre et plus on diffère le traitement, plus la cure devient difficile. Nous avons des certificats qui prouvent quelle a été l'efficacité du Vin des Bois dans des centaines de cas de cette maladie.

FIEVRE TREMBLANTE OU FRISON.

Ces maladies sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les décrire; elles sont causées par les exhalaisons miasmiques des marais, par les matières végétales en putréfaction dans les nouveaux pays, par le voisinage de régions basses et marécageuses.

Lorsque nous fimes connaître au public pour la première fois le Vin des Bois, nous n'eûmes pas d'abord la prétention d'en étendre l'usage à ce genre de maladie. Mais depuis nous avons été témoins oculaires de la cure opérée dans des accès de fièvre aussi violentes qu'on puisse voir. Pendant le règne de la fièvre dans le New-Jersey, il se passa à peine un jour qu'il ne nous ait donné des preuves nouvelles de la valeur de ce médicament dans ces maladies, et, autant que nous avons pu l'apprendre, il n'a jamais manqué de faire cesser les accès, ni de rendre la santé au patient.

JAUNISSE.

Cette maladie est causée par l'obstruction des conduits de la bile, ce qui force la bile à se mêler avec le sang, et donne ainsi une teinte jaunée à tout le système, au point que dans le fort de la maladie, la salive est jaune et amère, l'urine fortement colorée, la peau jaunie d'abord finit par devenir presque noir. Dès le commencement de la maladie, le malade ressent du l'engourdissement, il est oppressé et constipé, il manque d'appétit, et une teinte jaunée se fait remarquer sur le blanc des yeux. Nous avons plusieurs preuves de guérison opérée par les Pilules et le Vin des Bois dans les cas les plus graves de cette maladie.

Vin des Bois, 1 Piastre la bouteille: Pilules 30 sous la boîte.

Agents à Montréal: DR. PICAULD, W. LYMAN CO. JOHN KINAN et P. NOURRIE Trois-Rivières. Québec: J. MUSSON. Dr. MOREAU St. Jean.

ECOLE DU MONT-PLAISANT, FRANÇAISE ET ANGLAISE

tenue par J. G. SMITH, Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise - Québec, 7 mai 1849.

Avis à ceux qui doutent.

ANALYSE des eaux des sources de Plantagenet.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE...

Table listing chemical components and their weights: Chlorure de soude, Chlorure de potasse, Chlorure de chaux, etc.

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient...

Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl., Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION. Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi.

Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet.

CHOLERA. En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE MONTREAL.

L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux...

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McCALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux...

W. FRASER, M. D. Professeur de médecine au collège McGill.

Montréal, 23 avril 1849. Monsieur. - Après avoir pris connaissance d'un avis récemment publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources de Plantagenet...

Montréal, 29 avril 1849. Monsieur. - Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'eau de Plantagenet...

Montréal, 14 avril 1849. Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet...

Montréal, 17 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je me sens très favorablement disposé à recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique...

Montréal, 14 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques...

Montréal, 10 avril 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs...

Montréal, 21 mars 1849. Monsieur. - L'analyse des Eaux de Plantagenet faite par M. Hunt, éveille et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consomption.

Montréal, 29 mars 1849. Monsieur. - Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantagées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse.

Montréal, 31 mars 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Montréal, 5 avril 1849. Monsieur. - L'analyse des sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Montréal, 10 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je me sens très favorablement disposé à recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique.

Montréal, 14 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques.

Montréal, 29 avril 1849. Monsieur. - Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'eau de Plantagenet...

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatique.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général.

Montréal, 17 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je me sens très favorablement disposé à recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique.

Montréal, 14 avril 1849. Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet...

Montréal, 17 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques...

Montréal, 10 avril 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs...

Montréal, 21 mars 1849. Monsieur. - L'analyse des Eaux de Plantagenet faite par M. Hunt, éveille et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consomption.

Montréal, 29 mars 1849. Monsieur. - Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantagées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse.

Montréal, 31 mars 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Montréal, 5 avril 1849. Monsieur. - L'analyse des sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Montréal, 10 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je me sens très favorablement disposé à recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique.

Montréal, 14 avril 1849. Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet...

Montréal, 17 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques...

Montréal, 10 avril 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs...

Montréal, 21 mars 1849. Monsieur. - L'analyse des Eaux de Plantagenet faite par M. Hunt, éveille et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consomption.

Montréal, 29 mars 1849. Monsieur. - Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantagées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse.

Montréal, 31 mars 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Montréal, 5 avril 1849. Monsieur. - L'analyse des sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Montréal, 10 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je me sens très favorablement disposé à recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique.

Montréal, 14 avril 1849. Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet...

Montréal, 17 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques...

Montréal, 10 avril 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs...

Montréal, 21 mars 1849. Monsieur. - L'analyse des Eaux de Plantagenet faite par M. Hunt, éveille et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consomption.

Montréal, 29 mars 1849. Monsieur. - Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantagées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse.

Montréal, 31 mars 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Montréal, 5 avril 1849. Monsieur. - L'analyse des sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Montréal, 10 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je me sens très favorablement disposé à recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique.

Montréal, 14 avril 1849. Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet...

Montréal, 17 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques...

Montréal, 10 avril 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs...

Montréal, 21 mars 1849. Monsieur. - L'analyse des Eaux de Plantagenet faite par M. Hunt, éveille et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consomption.

Montréal, 29 mars 1849. Monsieur. - Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantagées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse.

Montréal, 31 mars 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Montréal, 5 avril 1849. Monsieur. - L'analyse des sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Montréal, 10 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je me sens très favorablement disposé à recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique.

Je Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande, que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les bromures de magnésie contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie, pour combattre la constipation qui survient dans cette affection; je crois que l'on peut employer ces eaux minérales dans certains cas d'embarras gastriques, et ainsi que dans certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur Votre etc.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. S. Hunt, je me sens très favorablement disposé à recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet...

Montréal, 17 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques...

Montréal, 10 avril 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs...

Montréal, 21 mars 1849. Monsieur. - L'analyse des Eaux de Plantagenet faite par M. Hunt, éveille et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consomption.

Montréal, 29 mars 1849. Monsieur. - Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantagées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse.

Montréal, 31 mars 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Montréal, 5 avril 1849. Monsieur. - L'analyse des sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Montréal, 10 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je me sens très favorablement disposé à recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique.

Montréal, 14 avril 1849. Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet...

Montréal, 17 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques...

Montréal, 10 avril 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs...

Montréal, 21 mars 1849. Monsieur. - L'analyse des Eaux de Plantagenet faite par M. Hunt, éveille et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consomption.

Montréal, 29 mars 1849. Monsieur. - Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantagées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse.

Montréal, 31 mars 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Montréal, 5 avril 1849. Monsieur. - L'analyse des sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Montréal, 10 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je me sens très favorablement disposé à recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique.

Montréal, 14 avril 1849. Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet...

Montréal, 17 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques...

Montréal, 10 avril 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs...

Montréal, 21 mars 1849. Monsieur. - L'analyse des Eaux de Plantagenet faite par M. Hunt, éveille et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consomption.

Montréal, 29 mars 1849. Monsieur. - Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantagées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse.

Montréal, 31 mars 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Montréal, 5 avril 1849. Monsieur. - L'analyse des sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Montréal, 10 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je me sens très favorablement disposé à recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique.

Montréal, 14 avril 1849. Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet...

Montréal, 17 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques...

Montréal, 10 avril 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs...

Montréal, 21 mars 1849. Monsieur. - L'analyse des Eaux de Plantagenet faite par M. Hunt, éveille et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consomption.

Montréal, 29 mars 1849. Monsieur. - Pour répondre au désir que vos m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantagées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse.

Montréal, 31 mars 1849. Monsieur. - L'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Montréal, 5 avril 1849. Monsieur. - L'analyse des sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Montréal, 10 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je me sens très favorablement disposé à recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique.

Montréal, 14 avril 1849. Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet...

Montréal, 17 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques...

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet, malgré tous les soins et traitements de nos médecins, et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun en cette province. Je dis ceci en connaissance de cause, ayant bu de presque toutes les autres sources du pays. Ce sont ceux qui sont affligés de maux de tête, absence d'appétit, etc., essayent ces eaux et leur succès est assuré.

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours, par des douleurs que je ressentais dans tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds, le tout accompagné d'une forte dysenterie. J'ai fait demander et ai pris de l'eau des sources de Plantagenet, actuellement sous la direction de M. Charles Larocque, Senior, et je ne me suis servi, dans le dit cas, que d'une seule goutte, et je suis certifié par la présente, qu'avec la grâce de Dieu, j'ai recouvré la santé, et cela, après avoir fait usage de l'eau suédite. Donné sous mon seing, à Plantagenet 7 août 1848.

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, malgré tous les soins et traitements de nos médecins, et qu'après avoir fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, pendant quelque temps je me trouve complètement guéri.

Je suis certifié que j'ai été malade pendant dix-huit mois; qu'il m'a été dans une faiblesse continuelle à ne pouvoir m'habiller et qu'ayant bu des eaux de Plantagenet dont M. Chs. LaRoque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien, et que je les crois supérieures à toutes autres de cette espèce.

Je suis heureux de faire savoir au public que j'ai été malade depuis 30 ans, d'une maladie cruelle dans tous mes membres, dans tout mon corps, et un retouchement d'eau tous les mois. Depuis 6 mois que j'ai bu de l'eau de Plantagenet je suis parfaitement guéri.

Je suis prêt à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans; et qu'après avoir bu pendant trois mois de l'eau minérale de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guéri. C'est pourquoi je recommande à tous ceux affligés de maladie semblable de boire de ces eaux fameuses.

Je certifie que pendant 34 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'en ai essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien.

Depuis huit mois je crachais le sang, depuis huit jours que je bois de l'eau minérale de Plantagenet je suis mieux, et mes forces sont doubles de ce qu'elles étaient.

Choléra guéri par les Eaux de Plantagenet. Je soussigné désirant donner mon témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet, certifie que dans l'année 1832, je travaillais avec un nombre d'hommes dans un chantier situé près de ces sources précieuses, je fus atteint de la maladie alors régnante (le choléra) avec un certain nombre de mes hommes.

Nous sommes des Eaux de Plantagenet et nous sommes parfaitement guéris; tandis que ceux qui étaient contre son usage moururent presque instantanément de la maladie régnante. Bien plus nous en emportâmes plusieurs quarts avec nous à Québec en cas de rechute.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, écrivain, relativement aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme remède efficace pour la guérison de la CHOLÉRA et autres maladies, est correct, ayant